



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 6 novembre 2007

## Agenda

### Lundi 12 novembre

-15h : Séance solennelle annuelle, Coupole.

### Lundi 19 novembre

-15h : **Bruno DUBOIS**, professeur de neurologie et responsable de l'unité Alzheimer de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière : « *Cause et prévention des dépendances neuro-cognitives* ».

-17h : Comité secret.

### Lundi 26 novembre

-14h : réunion de la section générale, salle 4.

-15h : Élection au fauteuil de Pierre Tabatoni (section Économie politique, statistique et finances).

-**Jean-Claude BERTHÉLEMY**, correspondant de l'Académie (section Économie politique, statistique et finances) : « *Santé et développement en Afrique* ».

### Mardi 27 novembre

-11h30 : **Jean-Paul DELEVOYE**, Médiateur de la République : « *Les autorités administratives indépendantes – L'exemple de la santé* », Petite salle des séances.

### Lundi 3 décembre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Xavier DARCOS**, membre de l'Académie : Notice sur la vie et les travaux de **Bruno Neveu**, Grande salle des séances.

-Comité secret.

### Lundi 10 décembre

-15h : **Jacques SERVIER**, président-fondateur des Laboratoires Servier : « *L'industrie nationale du médicament : un enjeu stratégique ?* ».

### Lundi 17 décembre

-12h30 : déjeuner du Président de l'Académie.

-15h : Élection au fauteuil de Raymond Triboulet (section générale).

-**Jean BAECHLER**, membre de l'Académie : « *Regard d'un sociologue sur "santé, médecine et société"* ».

### Lundi 7 janvier

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Jean FOYER**, membre de l'Académie : « *Le latin et le droit* ».

## Séance du lundi 5 novembre

Après approbation du procès verbal du lundi 29 octobre, M. le Président **Lucien Israël** a passé la parole à M. **Jean Leonetti**, cardiologue, vice-président de la Fédération hospitalière de France, député des Alpes-Maritimes, qui a fait une communication sur le thème « *L'euthanasie ou la fin de vie* ». Le thème de l'euthanasie n'est pas étranger aux réflexions académiques puisque M. **Lucien Israël**, en 2001, lui a consacré un livre préfacé par son confrère **Alain Besançon** (*Les dangers de l'euthanasie*, édition des Syrtes).

C'est en sa double qualité de médecin et de législateur que M. **Jean Leonetti** est intervenu. Auteur du rapport parlementaire sur les « droits des malades et la fin de vie », il est à l'origine de la loi n° 2005-370 du 22 avril 2005, qui stipule notamment :

« [Les] actes [médicaux] ne doivent pas être poursuivis par une obstination déraisonnable. Lorsqu'ils apparaissent inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie, ils peuvent être suspendus ou ne pas être entrepris. Dans ce cas, le médecin sauvegarde la dignité du mourant et assure la qualité de sa vie [...] » (Art. 1)

« Si le médecin constate qu'il ne peut soulager la souffrance d'une personne, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qu'en lui appliquant un traitement qui peut avoir pour effet secondaire d'abrèger sa vie, il doit en informer le malade, [...] la personne de confiance [...], la famille ou, à défaut, un des proches. » (Art. 2)

« Lorsque la personne est hors d'état d'exprimer sa volonté, la limitation ou l'arrêt de traitement susceptible de mettre sa vie en danger ne peut être réalisé sans avoir respecté la procédure collégiale définie par le code de déontologie médicale et sans que la personne de confiance [...] ou la famille ou, à défaut, un de ses proches et, le cas échéant, les directives anticipées de la personne, aient été consultés. » (Art. 5)

« Lorsqu'une personne, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, décide de limiter ou d'arrêter tout traitement, le médecin respecte sa volonté après l'avoir informée des conséquences de son choix. La décision du malade est inscrite dans son dossier médical. » (Art. 6)

« Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives anticipées indiquent les souhaits de la personne relatifs à sa fin de vie concernant les conditions de la limitation ou l'arrêt de traitement. » (Art. 7)

Après avoir exposé les considérations qui avaient conduit à l'adoption de la loi, à l'unanimité, par l'Assemblée nationale et le Sénat, M. **Jean Leonetti** a répondu aux questions posées par MM. **Jacques Boré**, **Bertrand Saint-Sernin**, **François Terré**, **Gérald Antoine**, **Pierre Bauchet**, par le Professeur **André Vacheron**, par MM. **Yvon Gattaz** et **Lucien Israël**.

## Candidats au fauteuil de Pierre Tabatoni

A la clôture des dépôts de candidature à l'élection au fauteuil laissé vacant par le décès de **Pierre Tabatoni** (section Économie politique, statistique et finances), deux candidatures ont été reçues par le Secrétaire perpétuel – par ordre alphabétique - celle de M. **Michel Pébereau** et celle de M. **Pascal Salin**.

L'élection aura lieu le lundi 26 novembre en séance publique.

### *Nouveautés sur le site de l'Académie - [www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)*

- Communication de M. **Jean Leonetti** sur « *L'euthanasie ou la fin de vie* », le lundi 5 novembre, devant l'Académie.
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Roland Drago** sur « *L'émergence des autorités administratives indépendantes dans le domaine de la santé* », le lundi 29 octobre, devant l'Académie.

### *À lire*

- Cardinal **Roger Etchegaray** : *J'ai senti battre le cœur du monde – Conversations avec Bernard Lecomte* (Paris, Fayard, 2007, 320 pages).

### *Sur les ondes et dans la presse*

- Le vendredi 2 novembre à 13 heures, M. **Thierry de Montbrial** a été l'invité, sur BFM, de François Lenglet, rédacteur en chef de *Enjeux-Les Échos*. Il y a parlé de la situation mondiale globale et des grands enjeux pour 2008.

### *À noter*

- Le jeudi 15 novembre, à l'initiative de la section Économie politique, statistique et finances, sous la présidence de M. **Yvon Gattaz**, l'Académie organisera, à la Fondation Simone et Cino del Duca, un colloque intitulé « **Emplois, entreprises : le match France-Angleterre** ». Établi en collaboration avec le Cercle d'Outre-Manche, le programme se déroulera en partenariat avec le journal *Les Échos*. Prendront la parole,

- *au cours de la matinée*, MM. **Yvon Gattaz** ; **Olivier Fleurot**, Président exécutif, Groupe Publicis ; **Olivier Cadic**, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger ; Managing Director, Cinebook Ltd. ; **Gérard Tardy**, Director, Noble Fund Managers Ltd. ; **Jean-Pierre Landau**, Sous-gouverneur de la Banque de France ; **Pascal Boris**, ancien Chief Executive Officer, BNP Paribas Royaume-Uni, co-fondateur du Cercle d'Outre-Manche ; **Bruno Deschamps**, Directeur général, 3i France ;

- *au cours de l'après-midi*, MM. **Pierre Cahuc**, Professeur d'économie, Université Panthéon-Sorbonne ; **Arnaud Vaissié**, Président directeur général, International SOS, co-fondateur du Cercle d'Outre-Manche ; **Robert Tombs**, Professeur d'histoire, Université de Cambridge ; **Pierre Bauchet**, Membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; **Nicolas Jacquet**, Préfet, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris ; Mme **Sylvie Trosa**, Chargée de mission, IGPDE – Ministères des Finances et du Budget, Professeur associé, IEP de Paris ; M. **Yvon Gattaz**.

- Les 19 et 20 novembre prochains, dans la salle des cinq Académies du Palais de l'Institut, le COPED (Comité pour les pays en développement) de l'Académie des sciences organisera, avec la participation de l'Académie des sciences morales et politiques, deux journées consacrées à « la santé dans les politiques de développement ». M. **Jean-Claude Berthélemy**, correspondant de l'Académie (section Économie politique, statistique et finances) interviendra le lundi 19 novembre à 9h15 sur le thème « les relations entre santé, développement et réduction de la pauvreté ». M. **Pierre Bauchet**, à 11h30, traitera de l'organisation des systèmes de santé en répondant à la question « Quelles leçons tirer des expériences des pays développés ? »

- Le mercredi 28 novembre à 14 heures, dans l'amphithéâtre **Jean Fourastié** du Conservatoire des arts et métiers, le Comité Jean Fourastié organisera, sous la présidence de M. **Michel Albert**, un colloque international consacré au thème « **Progrès technique, croissance et développement** ». Le Professeur **Robert Solow**, Prix Nobel d'économie, et M. **Michel Pébereau** en seront les « grands témoins » et traiteront respectivement des thèmes « *On technical progress, productivity and growth* » et « *Croissance des services et richesse des emplois* ». M. **Jean Cluzel**, qui occupe le fauteuil de Jean Fourastié, rendra hommage à son prédécesseur à l'Académie. – Inscription gratuite au colloque par courriel à <comite.fourastie@free.fr>.

- Le vendredi 30 novembre, à 14h30, un hommage solennel sera rendu à **Pierre Tabatoni** par l'université Paris-Dauphine. Sous la présidence du président de l'université, M. **Laurent Batsch**, seront évoqués successivement « Pierre Tabatoni, un homme de pensée et d'action », « Pierre Tabatoni, l'innovateur : la création de Dauphine » et « le devenir des thèmes de recherche et d'action de Pierre Tabatoni ». MM. **Marcel Boiteux** et **François Terré** apporteront leur témoignage. La cérémonie se terminera par l'inauguration de la bibliothèque « Pierre Tabatoni ».

### *En bref*

- M. **Bertrand Collomb** a été nommé au sein de la commission chargée par le ministre des Affaires étrangères et européennes, M. **Bernard Kouchner**, à la demande du Président de la République et du premier Ministre, de préparer un « livre blanc » sur la politique européenne et étrangère de la France. Cette commission est co-dirigée par MM. **Alain Juppé** et **Louis Schweitzer**.